

Stages

2023-2024



Changer de perspective

A CONSERVER

Échanger hors de toute hiérarchie

Connaître ses droits

SNES-FSU ORLEANS-TOURS — Supplément au n°259 — Août 2023 — Directrice de la publication
Joanna Pfeiffer — prix 1€60 — Abonnement 8€ — N°CPPAP : 0926 S 06794 - n°ISSN - 0339-6312
Dépôt légal de la publication — Imprimerie BBV — 280 rue Marcel Paul — 45570 Saran.

Sommaire

La formation, un enjeu syndical	3	Calendrier des stages	10
Les réunions en visio en 6 questions	4	Le métier est porteur de sens	22
Calendrier des réunions	5	L'adhésion au SNES-FSU	23
Les stages en 4 questions	9	Nous contacter	24

Édito

Les stages de formation syndicale, pour quoi faire ?

Les stages de formation syndicale du SNES et de la FSU sont organisés tous les ans par la section académique et les sections départementales. Sous l'égide de l'institut de recherche de la FSU, **ces stages sont l'occasion de prendre du recul sur son métier et de rencontrer ses pairs sans aucune présence de la hiérarchie.** Pour certains d'entre eux, c'est aussi l'établissement d'un lien avec la recherche académique, puisque nous accueillerons un certain nombre de chercheuses et de chercheurs pour ce cru 2023-2024.

Nous vous proposons un programme de stages portant sur les divers aspects de notre métier : contenus enseignés, pratiques, organisation du travail, carrière, droits, questions de société...

Telle est notre conception du syndicalisme : un syndicalisme des personnels de l'Education nationale ouvert sur le futur de la jeunesse et la société.

Venez nombreux, adhérent-es au SNES-FSU ou non, les échanges n'en seront que plus riches !

Le SNES-FSU et la formation

La **formation continue** dans l'Éducation Nationale souffre d'un **manque cruel d'ambition et de moyens**. Les seules réponses apportées par les ministres qui se succèdent ont été de la rendre obligatoire et en partie sur le temps de nos vacances. Certaines inflexions ministérielles peuvent se retrouver dans le plan académique de formation, elles correspondent davantage à des lubies du moment (neurosciences, dispositif Main à la pâte, etc) qui peuvent avoir un sens à un instant donné mais ne sont clairement pas réfléchies dans un cadre plus global.

Le SNES-FSU refuse que la formation continue, rendue obligatoire par la loi sur l'école de la confiance, soit conçue comme un outil de gestion des ressources humaines, d'adaptation aux réformes rejetées par les personnels et d'imposition de bonnes pratiques. Choisie par les personnels, elle doit au contraire avoir pour objectif de conforter leur expertise et d'affirmer leur professionnalité. La formation continue doit rester déconnectée de l'avancement de carrière des collègues. Les dérives liées au contexte particulier de la crise sanitaire doivent cesser. Pour le SNES-FSU, **la formation continue doit permettre les échanges entre collègues**, et pouvoir être organisée notamment par des collectifs de travail ; c'est pour cette raison qu'il s'oppose au développement de la formation à distance. Le recours à

l'autoformation en ligne (type M@gistère) ne peut qu'être limité. Les formations devraient avoir lieu prioritairement en présentiel et sur le temps de service. Le SNES-FSU dénonce la banalisation des formations organisées le mercredi, le samedi ou sur les pauses méridiennes. Pour éviter que les collègues renoncent à leur formation à cause de la distance, les formations doivent se multiplier au plus proche des lieux de travail.

La formation continue doit être étoffée et davantage adossée à la recherche, tant du point de vue didactique que du point de vue disciplinaire. S'il faut mobiliser davantage de formateurs et formatrices, leur recrutement comme leur formation ne doivent pas être l'occasion de mettre en concurrence les personnels ni d'instaurer entre eux des hiérarchies intermédiaires.

Concernant les congés de formation professionnelle, le SNES-FSU exige que leur contingent soit abondé pour une réelle prise en compte des besoins des collègues et éviter un temps d'attente trop long. Il faut faire un bilan des situations très diverses dans les académies (barème, pratiques...), les unifier, et défendre un barème qui, par sa progressivité, n'exclut personne a priori.

Les réunions en visio en 6 questions

1/ Qui peut participer aux réunions organisées par le SNES-FSU ?

Il y a **deux types de réunions**, celles de l'après-midi (essentiellement le mercredi) qui sont **ouvertes à tout le monde** et celles qui ont lieu en soirée et qui sont souvent **réservées aux adhérent-es**.

2/ Comment s'inscrire à une réunion ?

Par mail à l'adresse orleanstours@snés.edu en nous indiquant la réunion à laquelle vous souhaitez vous inscrire, nous vous enverrons alors un lien avec la confirmation d'inscription pour vous connecter. Les inscriptions **jusqu'au dernier moment** sont possibles.

3/ Combien de temps dure une réunion ?

Une réunion dure souvent **environ une heure**, la durée totale va ensuite dépendre du nombre de questions des participant-es.

4/ A-t-on besoin d'activer sa caméra pour participer ?

Non, ce n'est pas nécessaire, il y a d'ailleurs généralement un partage d'écran.

5/ Quelle est la différence avec un stage ?

Le contenu des stages est plus dense et il y a des échanges entre les participants. L'objet des réunions est surtout de présenter des points précis de nos droits qui n'appellent pas particulièrement à débat : nos militant-es informent les participant-es et répondent à leurs questions. Les cas particuliers peuvent être abordés en fin de réunion ou en nous contactant par mail ou lors de nos permanences.

6/ Est-ce possible d'avoir une autorisation d'absence pour participer à une réunion ?

Non, les réunions ne sont pas des stages et sont normalement programmées hors du temps de la classe : il n'est pas possible d'avoir une autorisation d'absence pour participer.

Certaines ont lieu en soirée et sont réservées à nos adhérent-es.

Les réunions en visio



Inscriptions par mail à orleanstours@snes.edu

Page	Thème de la réunion	Date	Heure de début	Durée indicative
6	Pré-rentree des TZR	28 août	14h	1h30
6	Pré-rentree des stagiaires	30 août	18h30	1h
6	Déclarer ses frais de déplacement ou ISSR	26 septembre	20h	1h
7	Réunion spéciale stagiaires	12 octobre	18h30	1h
7	Mouvement inter réservée aux adhérent·es	14 novembre	20h	1h30
7	Mouvement inter pour tout le monde	15 novembre	14h30	1h30
7	Mesures de carte scolaire et service partagé réservée aux adhérent·es	6 février	20h	1h
8	Mouvement intra réservée aux adhérent·es	12 mars	20h	1h30
8	Mouvement intra	13 mars	14h30	1h30
8	(néo-)TZR, se préparer pour l'été	19 ou 26 juin (1 ^{er} mercredi après les résultats de l'intra 2024)	14h30	1h30
8	Séminaire d'histoire	Plusieurs dates à définir	18h30	1h30

La pré-rentrée des TZR

Réunion en visio lundi 28 août à partir de 14h00

Cette réunion sera l'occasion de faire le point sur vos affectations de l'été et vos attentes.

Une attention particulière sera portée sur la rentrée des TZR qui ne sont pas (encore) affecté-es à l'année : bien connaître ses droits et devoirs pour ne rien se laisser imposer en plus de vos obligations de service.

La pré-rentrée des étudiant-es et stagiaires

Réunion en visio mercredi 30 août à partir de 20h00

Entre les journées de formation institutionnelle de la fin août et la prérentrée des enseignant-es, cette réunion en visio destinée aux stagiaires est un rendez-vous lors duquel nous répondrons aux questions que vous vous posez.

Nous aborderons également la question de vos droits ainsi que le calendrier avec les dates à ne pas manquer pour les étudiant-es et les stagiaires.

Enfin, cette réunion permettra de faire le point sur le classement des stagiaires qui ont déjà eu une expérience en tant que contractuel-les ou non-titulaires.

Déclarer ses frais de déplacement ou ISSR

Réunion en visio le mardi 26 septembre à partir de 20h00

Cette réunion s'adresse particulièrement aux **TZR** et aux collègues en **complément de service** sur des communes différentes.

Faire valoir ses droits n'est pas toujours simple : ISSR ou remboursement de frais de déplacement sur Chorus-DT ?

Cette réunion sera l'occasion de vous accompagner sur ce thème et sur toutes les autres questions que vous soulèverez autour des services partagés ou du rôle et des droits des TZR.

Réunion spéciale stagiaires

Réunion en visio jeudi 12 octobre à partir de 18h30

Quelques semaines se seront écoulées depuis votre prise de poste. Nous reviendrons sur votre ressenti après un mois et demi en tant que fonctionnaire stagiaire.

De plus, nous aborderons le sujet des mutations inter-académiques, une étape très importante à ne pas manquer durant cette année de stage.

Enfin, cette réunion sera l'occasion d'échanger et de répondre à vos éventuelles interrogations.

Comprendre le mouvement inter

Deux réunions en visio :

Mardi 14 novembre à partir de 20h00 pour les adhérent-es

Mercredi 15 novembre à partir de 14h30 pour tout le monde

Ces réunions seront l'occasion de répondre aux questions que vous vous posez et d'explicitier les différentes phases du mouvement inter, en particulier celle primordiale de la saisie des vœux et les stratégies correspondantes

Le point sur nos droits : carte scolaire et service partagé

Réunion en visio mardi 6 février à partir de 20h

Lors de cette réunion, **réservée à nos adhérent-es**, nous aborderons les questions des droits des collègues qui subiraient une mesure de carte scolaire ou dont le service est (ou sera) sur plusieurs établissements. A l'issue des Conseils d'Administration sur les Dotations Horaires Globales (Heures postes et supplémentaires) ces perspectives devraient être connues.

Nous détaillerons en particulier les stratégies qui pourront être utilisées lors du mouvement intra académique à venir.

Comprendre le mouvement intra

Réunions en visio :

- **Mardi 12 mars à partir de 20h00 pour les adhérent-es**
- **Mercredi 13 mars à partir de 14h30 pour tout le monde**

Ces réunions seront l'occasion de répondre aux questions que vous vous posez, voire de les anticiper, et d'explicitier le fonctionnement des différentes phases du mouvement intra, en particulier celle primordiale de la saisie des vœux.

L'objet est d'envisager la meilleure stratégie dans votre situation.

(néo)TZR : se préparer pour l'été

**Réunion en visio le mercredi 19 ou 26 juin à partir de 14h30
(selon la date de publication des résultats de l'intra)**

Cette réunion est particulièrement adressée aux néo-TZR pour faire le point sur la géographie de l'académie, les affectations de l'été et leurs droits.

Nous expliciterons en particulier les sigles tels que DPE, RAD, AFA ou ISSR afin d'acquérir les premiers réflexes pour faire valoir ses droits. Nous aborderons aussi les particularités des TZR pour les mutations et la carrière.

Séminaire d'histoire

Réunions en visio de 18h30 à 20h

Il s'agira d'exposés d'un spécialiste sur une question du programme d'histoire (collège/lycées) suivi d'une discussion et, si possible, pistes de mise en oeuvre pédagogique.

En partenariat avec *Les Cahiers d'Histoire, revue d'histoire critique*.

Vous pouvez vous préinscrire à orleanstours@snes.edu pour être prévenus dès que les thématiques et dates seront fixées.

Les stages en 4 questions

1/ Qui peut participer aux stages organisés par le SNES-FSU ?

Nos stages sont ouverts à tout le monde (syndiqué-es ou non), la seule contrainte est de s'y inscrire. **Tous les personnels sont autorisés à s'absenter jusqu'à 12 jours par an pour des stages de formation syndicale.** Un rattrapage de cours donne droit à des HSE.

2/ Quels sont les horaires des stages ?

Les stages ont lieu sur la journée (en général de **9h30 à 16h30**) et l'accueil des stagiaires est organisé à partir de 9h15.

3/ Y a-t-il des dispositions particulières pour les adhérent-es du SNES-FSU ?

Le SNES-FSU participe aux frais de ses adhérent-es lors du stage : un forfait de **9€ pour le déjeuner** et sur justificatif le remboursement des **billets de train 2^{nde} classe** ou une **indemnité kilométrique** de 0,20€ (majorée en cas de covoiturage).

4/ Comment s'inscrire aux stages du SNES-FSU ?

Une **double inscription** est nécessaire : prévenir l'administration que vous participerez pour **obtenir une autorisation spéciale d'absence** et nous prévenir de votre participation.

Du côté de l'administration : déposez votre demande d'**autorisation spéciale d'absence** (document ci-contre) **au moins un mois avant votre participation** au stage. Il n'y a pas de convocation (nous contacter si une convocation vous est demandée). Le formulaire est disponible au secrétariat de votre établissement ou sur notre site **orleans.snes.edu**. Si vous n'avez pas de retour vous pouvez participer au stage !

Nos stages sont organisés par le SNES-FSU sous l'égide de l'IRHSES.

Du côté du SNES-FSU : inscrivez-vous sur l'**espace adhérent-e** (via **snes.edu**) ou par mail à **orleanstours@snes.edu**. Il est préférable de nous prévenir le plus tôt possible de votre participation.

Les informations sont envoyées, par mail, aux inscrit-es quelques jours avant le stage.



Calendrier des stages

Page	Stage	Date	Lieu
12	Préparer son rendez-vous de carrière	19 octobre	Orléans
12	PsyEN un métier bien vivant et au service de l'école	17 octobre	Blois
12	Nos traitements, nos carrières et notre statut à l'épreuve du néolibéralisme	20 octobre	Orléans
13	Enseigner la littérature : mission impossible ?	9 novembre	Orléans
13	Histoire-géographie - Des programmes impossibles	14 novembre	Orléans
13	Non-titulaires connaissez-vous vos droits ?	16 novembre	Orléans
14	Comprendre le mouvement inter Spécial stagiaires	17 novembre	Orléans
14	Penser d'autres formes pédagogiques ?	21 novembre	Blois
14	Le statut de la fonction publique	21 novembre	Bourges
15	Pressions hiérarchiques et institutionnelles : comment faire face ?	5 décembre	Saint Avertin
15	CPE : résister au néomanagement pour faire son métier	5 décembre	Orléans
16	Enseigner, un jeu d'équilibriste ?	15 décembre	Orléans
16	Collège : une réforme en profondeur qui ne dit pas son nom	19 décembre	Orléans
16	Le PLFSS : quelles conséquences sur notre Sécu et sur la PSC ?	21 décembre	Orléans

Calendrier des stages

Page	Stage	Date	Lieu
17	L'enseignement des LVE à Orléans-Tours : comment concilier projet académique et liberté pédagogique ?	janvier ou février	Orléans
17	La retraite : s'informer pour mieux la préparer	19 janvier	Orléans
17	Le système éducatif français : comment le reconstruire pour le démocratiser ?	30 janvier	Orléans
18	La voie technologique : des séries attractives et indispensables pour la poursuite d'études	1er février	Orléans
18	PsyEN un métier bien vivant et au service de l'école	8 février	Blois
18	TZR : faire valoir ses droits	16 février	Orléans
19	Combattre le sexisme ordinaire	avril	Orléans
19	Non-titulaires informez-vous !	11 avril	Orléans
19	Pauvreté et réussite scolaire	avril	Chartres
20	Prendre la main sur l'évaluation des élèves	avril ou mai	Bourges
20	Penser d'autres formes pédagogiques ?	18 avril	Blois
20	(Re-)Sourcer l'information : un enjeu démocratique	16 mai	Orléans
21	Stage disciplinaire en SES	mai	Orléans
21	Les mathématiques en collèges et lycées	31 mai	Orléans
21	PsyEN un métier bien vivant et au service de l'école	6 juin	Blois

Préparer son rendez-vous de carrière

Stage vendredi 13 octobre à Orléans

Le rendez-vous de carrière est souvent vécu comme un moment difficile à vivre : regard d'un inspecteur et d'un chef d'établissement, non seulement sur son travail, mais sur toute ou partie d'une carrière. Mais il cristallise aussi le besoin d'une certaine reconnaissance de son travail par l'institution.

Mieux connaître les procédures, remplir les documents proposés, faire en sorte que les personnels aient du répondant lors des entretiens, que le rendez-vous se passe donc le mieux possible : tels sont les objectifs de ce stage.

PsyEN un métier bien vivant et au service de l'école

Stage mardi 17 octobre à Blois

Un moment pour créer du collectif, partager et échanger entre pairs sur les dernières actualités du métier et sur les élections professionnelles du mois de décembre.

Qu'est ce que notre métier de psychologue de l'Education nationale aujourd'hui ?

Comment comprendre les enjeux des évolutions en cours et quelles perspectives envisager pour notre catégorie dans les établissements et les CIO ?

Nos traitements nos carrières et notre statut à l'épreuve du néolibéralisme

Stage vendredi 20 octobre à Orléans

La très forte inflation accentue la perte de pouvoir d'achat de nos traitements. Le refus d'augmenter d'autant la valeur du point d'indice pour tous, l'annonce d'un "socle" de mesures générales trop limitées et la proposition d'un "pacte" dont l'objectif est d'accroître le contrôle des chefs d'établissement sur notre activité et de nous contraindre à "travailler plus pour perdre moins" : le néolibéralisme confirme son offensive contre le statut de fonctionnaire d'Etat, un fonctionnaire citoyen doté d'un droit à la carrière et à la retraite, d'une liberté professionnelle.

Ce stage sera l'occasion de faire le point sur la situation actuelle (salaires, évaluation, avancement, promotions, hors-classe, classe exceptionnelle...) et d'ouvrir des perspectives sur ces sujets.

Enseigner la littérature : mission impossible ?

Stage jeudi 9 novembre à Orléans

Des programmes très lourds, la littérature franco-française à l'exclusion de tout autre, les textes classiques avant toute chose... Des épreuves de bac indigestes à l'oral, traditionnelles, formalisées à l'écrit. Une institution sourde - voire menaçante - aux appels des professeurs qui se confrontent à la réalité des élèves. Des élèves de plus en plus éloignés de la lecture d'oeuvres, qui vont chercher les résumés sur internet.

Quels objectifs assigner à l'enseignement de la littérature ? A quelles conditions peut-elle ouvrir les jeunes sur le monde ? Quelles épreuves pourraient être réellement formatrices ?

Histoire-géographie Des programmes impossibles

Stage mardi 14 novembre à Orléans

Des programmes surchargés, empêchant toute réflexion pédagogique pour les professeurs et toute mise en réflexion critique pour les élèves. Le choix du chronologique avant tout. Des programmes coupés de la recherche contemporaine et objets d'enjeux politiques.

Peut-on articuler les questions de spécialité et de tronc commun au lycée ? Quels objectifs souhaitons-nous assigner à l'enseignement de l'histoire et de la géographie en collège et lycées ? Quels types de programmes voulons-nous ?

Présentation du séminaire d'histoire (voir page 8).

Non-titulaires, connaissez-vous vos droits ?

Stage jeudi 16 novembre à Orléans

Ce stage s'adresse aux personnels non-titulaires de l'éducation nationale. Au programme, les différents types de contrat, indices, formation, frais de déplacements, congés, rôle des instances de l'établissement, concours, ...

Ce sera également l'occasion de parler de votre expérience professionnelle afin d'échanger sur les différentes difficultés rencontrées sur le terrain et de répondre à toutes vos questions.

Comprendre le **mouvement inter** Spécial stagiaires

Stage **vendredi 17 novembre à Orléans**

Ce stage s'adresse particulièrement aux stagiaires et à celles et ceux qui souhaitent se refamiliariser avec le mouvement inter.

Il sera l'occasion d'approfondir votre connaissance du fonctionnement des différentes phases des mouvements inter et intra académiques, de leurs enjeux et de répondre à toutes les questions que vous vous posez.

Nous approfondirons et échangerons davantage que lors des réunions en visio pour donner un panorama complet. Nous aborderons vos situations individuelles lors de la seconde partie du stage pour définir votre stratégie et envisager vos perspectives de mutation.

Le **statut** de la fonction publique

Stage **mardi 21 novembre à Bourges**

Ce stage reprendra l'historique de notre statut et ce qu'il a apporté au service public (en particulier pourquoi un statut et pas un contrat ?). Quelle est l'évolution de notre statut ? Quelles influences le pacte, et les politiques gouvernementales en général, ont-elles sur le service public ?

Penser d'autres formes **pédagogiques** ?

Stage le **mardi 21 novembre à Blois**

Injonctions d'un côté, solitude de l'autre, pèsent lourdement sur notre métier. Comment résister aux injonctions de l'institution pour mieux enseigner ? Comment élargir ses pratiques et ses choix pédagogiques pour mieux répondre aux besoins des élèves, pour enseigner des savoirs vivants ? Comment penser son métier collectivement ?

Les mouvements pédagogiques : l'ICEM Pédagogie Freinet, le Groupe français d'Education nouvelle et l'OCCE proposeront des ateliers pour nous aider à développer notre métier.

Pressions hiérarchiques et institutionnelles : comment faire face ?

Stage mardi 5 décembre à Saint Avertin (37)

Le stage proposé s'articule autour des pressions hiérarchiques et institutionnelles qui peuvent découler d'une interprétation erronée de nos droits et devoirs. Que ce soient les inspections, les évaluations ou les rendez-vous de carrière, ce stage se propose de faire le bilan de l'existant pour mieux cerner ce que l'on doit faire évoluer, notamment par une action collective directement menée au sein des établissements. Face à l'émergence d'un « new-management », il est plus que temps de se donner les moyens de le repérer et les armes pour y résister.

Ce stage a eu lieu à Bourges en novembre 2022.

CPE : résister au néomanagement pour faire son métier

Stage mardi 5 décembre à Orléans

Originalité du système éducatif français, le métier de CPE est réglementé par des textes. Néanmoins, la place des CPE dans les établissements n'échappe pas aux effets du néomanagement.

La mise en œuvre du Nouveau Management Public est à l'origine de bien des tensions au sein des établissements et notamment entre chefs d'établissement et CPE : respect des 35h, emploi du temps, astreinte, périmètre des missions, gestion du quotidien sont autant de sujets de conflits. Pourquoi en est-on arrivé là ? Comment le syndicalisme peut-il imposer un mode de « gouvernance » respectueux des personnes et des statuts ? Comment remettre du collectif et ne pas rester isolé ?

Enseigner : un jeu d'équilibriste ?

Stage vendredi 15 décembre à Orléans

Intéresser les élèves, les impliquer activement dans leurs apprentissages, semble de plus en plus complexe au quotidien de la classe. Le bavardage, l'inattention, sont choses communes. Les responsabiliser, les rendre autonomes ne sont pas des évidences. Face à ces difficultés et à beaucoup d'autres qui entrent en conflit avec l'apprentissage des savoirs, comment faire ? Comment ne pas se sentir isolé-e ? Quels éclairages peuvent nous apporter certaines expériences ? Réfléchir ensemble, échanger, sans jugement de valeur, sans modèle, pour élargir la palette de ses façons de faire : telle sera notre démarche.

Collège : une réforme en profondeur qui ne dit pas son nom

Stage mardi 19 décembre à Orléans

De nombreuses modifications sont apportées au collège. Depuis deux ans, elles sont distillées à petites doses, presque sournoisement : suppression de la technologie en 6^{ème}, heure de connaissance des métiers, heures de soutien en 6^{ème} par des professeurs d'école... Comme s'il s'agissait de simples ajustements.

Il n'en est rien : on assiste à une réforme en profondeur du collège, maillon d'une chaîne de réformes qui veut bouleverser l'ensemble du système éducatif. Quel est le sens de cette réforme ? Comment faire face ?

Le PLFSS, quelles conséquences sur notre Sécu et sur la PSC ?

Stage jeudi 21 décembre à Orléans

Chaque année, la loi de financement fixe les recettes et les dépenses de la Sécurité Sociale. C'est d'ailleurs une annexe à cette loi qui fixe le recul de l'âge d'ouverture des droits à la retraite. C'est cette loi qui reporte sur les complémentaires une partie de plus en plus importante des dépenses de santé et rend de plus en plus difficile le droit à la santé. C'est aussi cette loi qui réduit les recettes de la Sécu par le biais, notamment, d'exonérations de cotisations. Que cette loi ait été votée ou non au moment du stage, il est indispensable d'en connaître les éléments ... pour mieux les combattre.

L'enseignement des LVE à Orléans-Tours : comment concilier projet académique et liberté pédagogique ?

Stage en janvier ou février à Orléans

Le nouveau projet académique (2023-2028) va donner les objectifs prioritaires que se fixe l'académie pour les 5 ans à venir. Quelles sont les orientations et les dispositifs envisagés par le Rectorat pour les langues vivantes ? En quoi peuvent-ils avoir un impact sur la liberté pédagogique ? Comment parvenir à maintenir cette dernière, et à trouver du sens dans les enseignements, malgré les attaques que constituent le Pacte, les évaluations Ev@lang, la certification Cambridge...? Comment parvenir à sauver l'enseignement des langues dites « à petit flux » d'une lente dégradation et de la menace de disparition ?

Une journée d'échanges pour s'informer, chercher, proposer... de manière collective !

La retraite : s'informer pour mieux la préparer

Stage vendredi 19 janvier à Orléans

Le gouvernement a imposé une réforme des retraites inutile et injuste, rejetée massivement par la population. Certains décrets d'application ont été publiés et d'autres sont à venir. Il est donc important d'avoir les informations les plus actuelles sur ce dossier.

Votre fin de carrière approche. Vous partez à la retraite dans les années qui viennent et vous avez beaucoup d'interrogations : Quelle fin de carrière ? Quand prendre ma retraite ? Avec quelle pension ? Quelles modalités ? À la retraite, comment continuer à agir et à me défendre ?

Le système éducatif français : comment le reconstruire pour le démocratiser ?

Stage vendredi 30 janvier à Orléans

Le système éducatif français est profondément inégalitaire et met en difficulté les professeurs qui ne parviennent plus à ajuster exigences des programmes et examens traditionnels, convictions et investissement personnels, qualité de l'enseignement, réussite des élèves.

150 ans après Jules Ferry, quelles voies pour une construction d'un service public d'Éducation conduisant tous les jeunes à une formation de haut niveau ?

La voie technologique, des séries attractives et indispensables pour la poursuite d'études

Stage jeudi 1er février à Orléans

A l'heure où l'on parle de ré-industrialiser la France, un bilan peut être fait. Les réformes successives ont eu des effets très lourds sur les séries technologiques : baisse globale des effectifs, programmes devenus "abstraits", place minorée des projets...

L'apprentissage se développe à tous les niveaux et les professionnels vivent une déstructuration.

Quelle place pour la voie technologique et ses différentes séries ? On fera le point. Quels objectifs lui assigner ? Quelles pratiques spécifiques ? Face à un avenir incertain, quelle voie technologique souhaitons-nous ?

PsyEN un métier bien vivant et au service de l'école

Stage jeudi 8 février à Blois

Un moment pour créer du collectif, partager et échanger entre pairs sur les dernières actualités du métier.

Qu'est ce que notre métier de psychologue de l'Education nationale aujourd'hui ?

Comment comprendre les enjeux des évolutions en cours et quelles perspectives envisager pour notre catégorie dans les établissements et les CIO ?

TZR : faire valoir ses droits

Stage vendredi 16 février à Orléans

Ce stage sera l'occasion d'avoir des échanges détaillés (davantage que lors des visios) sur les droits et le métier des TZR de toutes les disciplines et surtout d'avoir vos témoignages sur des situations qui ont pu vous questionner ou à propos de l'instabilité de votre situation qui peut compliquer l'intégration à un collectif de travail (en particulier lorsqu'il faut régulièrement changer d'établissement).

Ce stage sera également l'occasion d'aborder le fonctionnement du mouvement intra pour celles et ceux qui souhaitent y participer à court ou moyen terme.

Combattre le sexisme ordinaire

Stage en Avril à Orléans

Selon le premier baromètre sur l'état du sexisme en France publié en mars 2022 par le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, 78% des Françaises ont vécu personnellement un acte sexiste ou ont été destinataires de propos sexistes !

Qu'est-ce que le sexisme ordinaire ? Quelles sont ses principales manifestations ? L'éducation nationale est-elle préservée de tout sexisme ? Quels sont les outils à notre disposition pour lutter contre le sexisme au travail ?

Non-titulaires, informez-vous !

Stage jeudi 11 avril à Orléans

Ce stage s'adresse aux personnels non-titulaires de l'éducation nationale. Au programme, connaître vos droits et vous aider dans vos démarches en cours d'année avec le rectorat et votre hiérarchie ou en fin d'année pour remplir la fiche de vœux.

Ce sera également l'occasion de parler de votre expérience professionnelle afin d'échanger sur les différentes difficultés rencontrées sur le terrain et de répondre à toutes vos questions.

Pauvreté et réussite scolaire

Stage en Avril à Chartres

Certaines idées reçues ont la vie dure, celles qui ont trait à la pauvreté sont légion et, au fil du temps, ont forgé tout un horizon de pensées autour d'un lien entre la pauvreté et l'échec scolaire.

Toute la raison d'être de ce stage est de mettre en défaut ce lien, et, en s'appuyant sur la recherche et l'expérience des participant-es, de rendre au service public d'Éducation sa mission émancipatrice.

Prendre la main sur l'évaluation des élèves

Stage en Avril ou Mai à Bourges

Qu'est-ce qu'évaluer, comment et pourquoi le faire ? Comment mettre l'évaluation au service d'une école plus juste, du quotidien de la classe à la construction du DNB ou du baccalauréat ?

Penser d'autres formes pédagogiques ?

Stage le jeudi 18 avril à Blois

Injonctions d'un côté, solitude de l'autre, pèsent lourdement sur notre métier. Comment résister aux injonctions de l'institution pour mieux enseigner ? Comment élargir ses pratiques et ses choix pédagogiques pour mieux répondre aux besoins des élèves, pour enseigner des savoirs vivants ? Comment penser son métier collectivement ?

Les mouvements pédagogiques : l'ICEM Pédagogie Freinet, le Groupe français d'Education nouvelle et l'OCCE proposeront des ateliers pour nous aider à développer notre métier.

(Re-)Sourcer l'information : un enjeu démocratique

Stage jeudi 16 mai à Orléans

Les géants du numérique et leurs algorithmes ont des effets lourds sur l'accès des jeunes à l'information. Quand tout le monde se dit capable de s'exprimer sur tout sujet, quand toute "notification" devient information, comment distinguer le vrai du faux ? La question de la source d'information est un enjeu majeur d'enseignement.

Décrypter ce qui nous arrive de radios, de l'internet, de réseaux sociaux, d'écrans divers et variés... est une urgence absolue pour l'avenir de notre société.

Comment s'informent les jeunes, par quels outils de communication ? Quelles actions pédagogiques mettre en œuvre ? Comment intégrer dans les programmes une véritable formation à l'information ?

Si les professeurs-documentalistes sont au cœur de l'apprentissage à travers l'EMI, bien d'autres disciplines sont concernées : EMC, histoire et géographie, français...

Stage disciplinaire en SES

Stage en mai à Orléans

L'expérience commencée en 2023 se poursuit et nous coorganiserons de nouveau un stage autour des SES avec l'APSES au mois de mai 2023.

Nous communiquerons plus précisément sur la date et le lieu d'ici le mois de mars 2024. Vous pouvez vous pré-inscrire à orleanstours@snes.edu si vous souhaitez être tenu-es directement au courant de la mise en place définitive de cette journée de stage.

Les mathématiques en collèges et lycées

Stage vendredi 31 mai à Orléans

L'actualité dans la discipline est mouvante, mais toujours riche : après la focalisation du débat sur la place des mathématiques au lycée, où les problèmes ne sont pas résolus, loin de là, c'est désormais le déploiement du Plan Mathématiques qui place la discipline au cœur d'une réforme du collège qui ne dit pas son nom : pilotage pédagogique, place accrue des évaluations nationales externalisées, nouvelle Sixième, ...

Tous ces sujets ont en outre été mis en cohérence en Janvier 2023, par la circulaire ministérielle consacrée à une « nouvelle dynamique pour les mathématiques », de la maternelle au bac, qui singularise notre discipline, probablement la seule à bénéficier d'un tel traitement.

Quelle place, quels objectifs pour notre discipline ?

PsyEN un métier bien vivant et au service de l'école

Stage jeudi 6 juin à Blois

Un moment pour créer du collectif, partager et échanger entre pairs sur les dernières actualités du métier.

Qu'est ce que notre métier de psychologue de l'Education nationale aujourd'hui ?

Comment comprendre les enjeux des évolutions en cours et quelles perspectives envisager pour notre catégorie dans les établissements et les CIO ?

Le métier est porteur de sens

Connaître ses droits, son statut, être acteur de sa carrière...

Préparer un rendez-vous de carrière, demander une mutation, préparer sa retraite... : autant de moments complexes où il s'agit de ne pas faire d'erreur. Mieux vaut se faire conseiller à temps par des militants qui connaissent les textes, suivent leurs évolutions, ont une longue expérience et l'appui de toute une organisation.

Penser son métier ensemble

Un métier vivant nécessite des échanges : ceux que l'on a de façon informelle dans la salle des professeurs, à la vie scolaire, dans un CIO... Mais où trouver du temps, de la protection, pour débattre de nos difficultés, de nos dilemmes, de nos réussites, les partager, sans risque... Aucun temps ni lieu officiel sauf pour nous imposer des modèles. Dans nos stages, nous souhaitons favoriser ces échanges sur notre travail réel : en libérant la parole, sans regard surplombant, sans jugement. CPE, AED, PsyEN, professeurs, professeurs-documentalistes : penser son travail pour le rendre vivant, pour reprendre la main sur son métier.

Programmes, évaluations, examens

Autant de prescriptions qui structurent notre travail quotidien avec les élèves. Imposés sans vraie consultation des professeurs, base d'évaluation par les inspecteurs, ils sont le socle de la formation des jeunes. A ce titre, ils nous concernent, nous professeurs, experts

de l'enseignement, qui avons à les mettre en oeuvre. Les stages sont le moment d'y réfléchir, d'en voir les enjeux, d'échanger sur les façons de les travailler. L'occasion d'exprimer ce que nous souhaitons voir changer.

Réfléchir au système éducatif, à l'organisation du travail

Un métier s'intègre dans une organisation : collège, lycée, institution Education nationale au sens large et dans le système éducatif dans son ensemble. Du (dys-)fonctionnement de l'établissement à Parcoursup, comment rendre efficace le système éducatif, au profit de l'ensemble des personnels et de la réussite de tous les élèves ?

Rencontrer les autres, échanger

Echanger entre professeurs et autres personnels de collèges et de lycées. Echanger aussi avec des professeurs de lycées professionnels, des professeurs des écoles, des universitaires : le SNES appartient à une fédération. Echanger entre débutants, stagiaires, enseignants plus expérimentés, de différentes disciplines : la transmission de l'expérience est essentielle pour développer et enrichir son métier. Rien de tout cela ne nous est offert par l'institution.

Nous vous le proposons. Le syndicat doit être un outil pour penser collectivement notre métier, inventer de nouvelles perspectives.

Adhérer au SNES-FSU c'est :

Permettre au SNES-FSU de garantir le respect des droits de chacun : ses élu-es et ses militant-es informent, conseillent tous les collègues ; ils vérifient la conformité des décisions de l'administration, interviennent pour davantage d'équité.

Pouvoir débattre avec tous de notre métier, de sa défense, de sa transformation et des améliorations nécessaires : par ses publications, ses stages, ses colloques, le SNES-FSU permet des échanges sur les missions du service public d'Éducation, sur l'exercice de nos métiers, sur les pratiques, sur les besoins de formation.

Peser collectivement sur toutes les décisions qui nous touchent : face à une entreprise de régression sociale sans précédent, s'investir dans l'action syndicale (manifestations, tracts, grèves, ...) avec le syndicat majoritaire qu'est le SNES-FSU, c'est se donner les moyens de lutter tous ensemble contre des politiques réactionnaires et faire avancer un autre projet de société.

Chacun peut trouver que **notre action** a ses limites, mais elle **repose sur la participation de milliers de syndiqué-es** à ce processus de débat et d'action, **sur le dévouement de centaines de militant-es dans les établissements**, et nécessite **des moyens matériels importants**.

Il n'est pas inutile de rappeler que, à part quelques publicités dans nos publications nationales, **les ressources financières du SNES-FSU proviennent exclusivement des cotisations syndicales**, ce qui est la garantie d'une indépendance totale à l'égard de tout pouvoir.

Adhérer au SNES-FSU, c'est se donner les moyens d'être défendu contre l'arbitraire, c'est débattre et agir avec la profession **pour notre avenir, pour notre métier, pour le service public**.

La cotisation donne droit à un crédit d'impôt de 66% et peut-être payée en plusieurs fois (par prélèvements automatiques) — jusqu'à 10 fois.

Vous pouvez adhérer en ligne via le QR code ou directement sur :

snes.edu/adherer-maintenant/



Nous contacter



Section académique
02 38 780 780
orleansstours@snes.edu
orleans.snes.edu

Eure-et-Loir
02 37 21 16 91
snes28@orleans.snes.edu

Loiret
02 38 780 780
snes45@orleans.snes.edu

Loir-et-Cher
02 54 45 21 04
snes41@orleans.snes.edu

Indre-et-Loire
02 47 64 64 48
snes37@orleans.snes.edu

Cher
02 48 24 53 54
snes18@orleans.snes.edu

Indre
02 54 60 09 96
snes36@orleans.snes.edu

Les stages du SNES-FSU

orleans.snes.edu/-Formations-2023-2024-.html

